



humanité et biodiversité

ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT



APPRENONS À HABITER LA TERRE

Hommage à Hubert Reeves

Bernard Chevassus-au-Louis

Président d'Humanité et Biodiversité



Réalisation : Humanité et Biodiversité
Juin 2023

APPRENONS À HABITER LA TERRE

PRÉFACE : POURQUOI CE TEXTE ?



Bernard Chevassus-au-Louis, Président d'Humanité et Biodiversité

Les dérèglements climatiques et l'érosion massive de la biodiversité représentent pour l'Humanité deux défis majeurs, qui se conjuguent et remettent profondément en cause nos modes de vie, et la possibilité même de vivre pour une grande partie des humains.

L'ampleur de ces défis conduit certains à proclamer comme inéluctable l'effondrement de nos sociétés. Notre association Humanité et Biodiversité, sans méconnaître l'ampleur de ces défis, considère au contraire que nous pouvons et que nous devons agir pour relever ces défis.

Mais, pour agir efficacement, nous devons à la fois comprendre le contexte dans lequel se dérouleront nos actions et proposer une vision « possible et désirable » de l'avenir que nous voulons construire.

Ces réflexions, que notre association a développées pour définir en 2023 sa stratégie pluriannuelle¹, nous avons souhaité les partager avec vous.

¹ Le texte complet de ces orientations pluriannuelles est disponible sur le site de notre association : www.humanite-biodiversite.fr

Car relever ces défis est l'affaire de tous et devra fédérer l'enthousiasme, la créativité, la compétence de chacun.

En effet, si la Charte de l'environnement, proclamée en 2004, énonce dans son premier article que « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* », elle ajoute aussitôt, dans son deuxième article, que « *Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* ».

Cette vision, nous l'avons intitulée « Apprendre à habiter la Terre », en hommage à notre président d'honneur Hubert Reeves, qui nous a quitté et qui, interrogé sur la possibilité d'aller vivre sur une autre planète, aimait à répondre : « *Avant d'aller vivre sur une autre planète, il faut d'abord apprendre à en gérer une, la nôtre* ».

I. LE CONTEXTE :

**LE RETOUR EN FORCE
DE L'ENVIRONNEMENT
S'IMPOSE À NOS SOCIÉTÉS
ET LES INTERROGE
PROFONDÉMENT**





Pour parler du contexte de notre action, nous commencerons par une bonne nouvelle : l'avenir est incertain. Cela pourra étonner : on associe souvent l'incertitude à des inquiétudes, voire des angoisses légitimes sur ce que nous allons devenir, individuellement ou collectivement. Et il est vrai que le contexte récent, de la Covid à l'invasion de l'Ukraine et à la reprise de l'inflation, n'incite guère à voir l'avenir avec optimisme.

Mais l'incertitude, c'est aussi de la liberté et, surtout, de la responsabilité. Si l'avenir était certain, nous n'aurions qu'à le subir !

Face aux multiples récits décrivant comme inéluctable l'effondrement de nos sociétés, il faut trouver dans cette incertitude une puissante incitation à agir, faire de cette inquiétude une force. Comme l'affirme très bien la philosophe Catherine Larrère : « *La collapsologie est un renoncement à agir, un refuge, un refus de penser la diversité des possibles* ».

Nous devons donc porter résolument un message d'espoir, en mettant en avant des réussites réelles liées à des actions volontaires et inscrites dans la durée, et en affirmant ainsi non seulement que « oui, nous devons » mais aussi que « oui, nous pouvons ».

S'il est incertain, cet avenir proche nous semble cependant marqué par plusieurs grandes tendances à prendre en compte.

I.1. LE RETOUR EN FORCE DE L'ENVIRONNEMENT « ENGLOBANT »

Même si des préoccupations environnementales se sont affirmées au cours du 20^{ème} siècle, on peut considérer que, après une naissance ambitieuse, elles ont ensuite été assimilées à une option, à laquelle on pouvait attribuer des moyens plus ou moins importants, ou vis-à-vis de laquelle on pouvait imaginer des compromis pour pouvoir poursuivre notre progrès économique et social.

C'est ainsi que la notion « d'écodéveloppement », proposée dans les années 1960 et qui prenait clairement en compte ce qu'on appelle aujourd'hui les « limites planétaires », s'est vue remplacée lors de la conférence de Rio de 1992 par le concept beaucoup moins contraignant de « développement durable ». On pourrait citer également les travaux visionnaires de l'économiste français René Passet², dont le concept de bioéconomie soulignait clairement cette dépendance des activités humaines vis-à-vis de l'environnement. Ces travaux, qui ont inspiré le célèbre rapport du club de Rome « Halte à la croissance » de 1972, ont ensuite été dénoncés comme porteur d'une « idéologie catastrophiste ».

Il a fallu attendre le 21^{ème} siècle pour que cette vision « confortable » d'une prise en compte « facultative » de l'environnement soit profondément ébranlée, à travers les manifestations incontestables des dérèglements climatiques

² Voir notamment son ouvrage son ouvrage de 1979 « L'économie et le vivant », Editions Economica.

et de leurs effets, le constat du caractère désormais planétaire de diverses pollutions (pesticides, excédents d'engrais, résidus plastiques...) ou les crises sanitaires affectant l'ensemble des pays, même – et surtout – les pays développés, qui considéraient que les maladies infectieuses ne les concernaient plus. Reprenant les intuitions de René Passet, l'économiste britannique Kate Raworth a ainsi proposé récemment la « Théorie du Donut »³ pour mettre en évidence le caractère déterminant de ces limites environnementales.

L'environnement n'est donc plus une option, il devient le cadre incontournable qui déterminera fortement toutes les activités que notre espèce pourra développer. On pourrait dire d'ailleurs qu'il « redevient » car, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, avant la révolution industrielle, ce caractère déterminant des contraintes environnementales était perçu par tous, et parfois avec dureté et au quotidien.

Mais ce qui est nouveau, c'est que les changements globaux nous obligent à ne plus considérer l'environnement comme une notion simplement locale, de proximité et pouvant être maîtrisée à cette échelle. À travers leurs activités, tous les humains contribuent, volontairement ou involontairement, à modifier l'environnement des autres humains, même éloignés, ceux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain.

³ *Kate Hatworth, 2018. La théorie du Donut. Ed. Plon.*
www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible



LA THÉORIE DU DONUT

Selon cette théorie, les activités humaines devraient s'insérer dans un anneau dont le cercle intérieur est le « plancher social », c'est-à-dire la nécessité d'assurer aux humains leurs besoins vitaux en eau, nourriture, santé... et le cercle supérieur est le « plafond environnemental », à savoir les limites des ressources auxquelles nous pouvons recourir sans les altérer. Comme elle le montre dans ces études⁴, la quasi-totalité des pays du monde ne se trouvent pas aujourd'hui « dans le donut », soit parce qu'ils ne parviennent pas encore à assurer les besoins fondamentaux de leurs citoyens, soit parce qu'ils les assurent en dépassant le plafond environnemental, c'est-à-dire en puisant de manière excessive dans les ressources de notre planète.

⁴ <https://www.letemps.ch/economie/theorie-donut-repenser-leconomie>

I. 2. LA TRANSITION NE SERA PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Même si cette nécessité d'opérer une « transition écologique » pour prendre en compte ces enjeux environnementaux pénètre de plus en plus les esprits, elle est parfois considérée comme pouvant se faire progressivement, à un rythme dont nous pourrions décider.

Mais là aussi, il nous faut sans doute abandonner cette vision confortable. **L'ébranlement des équilibres environnementaux et humains se traduit par des crises imprévisibles et graves, mais finalement « ponctuelles », lesquelles appellent souvent des solutions « ambivalentes »** : elles conduiront certains à prôner une accélération de la prise en compte de ces enjeux, d'autres à essayer plutôt de remettre en cause les « contraintes » administratives environnementales (une crise alimentaire débouche sur la remise en culture des jachères ou la poursuite de dérogations pour l'usage de certains insecticides neurotoxiques, une crise énergétique sur la réouverture de centrales à charbon, une panique devant des événements climatiques externes à réduire l'étude de l'impact écologique des infrastructures énergétiques décarbonées comme le nucléaire ou l'éolien).

En outre, les prochaines années vont vraisemblablement être marquées par un contexte économique et social tendu : la reprise de l'inflation, l'augmentation forte du prix des énergies, et donc du coût de l'alimentation ou des transports, avec les inégalités que génèrent ces processus, vont rendre difficile à entendre les messages relatifs à des enjeux à moyen ou long terme.

Il nous faudra donc dépasser le clivage et les antagonismes entre les tenants de la « fin du mois » et les défenseurs de la « fin du monde », tous les deux porteurs de préoccupations légitimes, pour explorer avec eux ce que pourrait être des approches « gagnants-gagnants ».

Et ceci sans méconnaître le fait que, comme tout changement, la transition écologique fera des « perdants » au sein de la société, qu'il conviendra d'identifier et d'accompagner.

I. 3. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SERA SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE OU NE SERA PAS

Nous l'affirmions déjà dans nos orientations stratégiques de 2019 : « la transition écologique sera solidaire ou ne sera pas ». Comme tout changement, la transition écologique est susceptible de renforcer les inégalités ou d'en créer de nouvelles. Ces inégalités pourront être à différentes échelles sociales, territoriales (locales, entre régions, entre pays) mais aussi entre générations (c'est la notion de « dette écologique »). **Les identifier, les mettre en lumière et veiller à ce qu'elles soient corrigées devra être une dimension « constitutive » de notre action.** À ce titre, nous devons inciter les pouvoirs publics à mesurer les impacts de la transition écologique sur l'emploi et la qualité du travail.

Mais nous ajouterons « la transition sera démocratique ou ne sera pas » : même si nous partageons le constat de l'érosion préoccupante de la biodiversité et de l'urgence d'agir, nous devons continuer à « faire le pari » de la démocratie. **Face à des discours prônant une « accélération des procédures décisionnelles » ou regrettant la « lourdeur des débats publics », nous devons défendre,** comme le prévoit la convention d'Aarhus de 1998 sur la démocratie environnementale et la Charte de l'environnement de 2004, **l'association de tous aux choix qui les concernent** et continuer à construire une véritable démocratie environnementale.

Cette exigence ne doit pas être naïve : elle suppose de reconnaître aussi, et de dénoncer éventuellement, les détournements de ces procédures et de ces débats par certains lobbies.

Cette exigence démocratique doit porter aussi sur le respect de la Loi, en particulier par les responsables publics : les années passées ont montré, hélas, que derrière des discours sur « l'État exemplaire », les initiatives réglementaires, voir législatives, contraires au droit national ou européen étaient fréquentes. Ces initiatives nous ont obligés à des recours, le plus souvent gagnants, devant les juridictions compétentes et nous devons poursuivre ce travail de vigilance, même si nous considérons que cela ne devrait pas être aux associations d'assumer de rôle.

Lutter contre les inégalités ou veiller au respect de la démocratie ne sont pas seulement des impératifs éthiques, ils reposent également sur une conviction politique : **ces inégalités, ces non-prises en compte de l'opinion des citoyens, peuvent, à plus ou moins long terme, freiner, voire bloquer complètement la transition écologique.** Elles peuvent aussi encourager, voire justifier, le développement de radicalités politiques, tant dans la nature des revendications que des modes d'actions, radicalités qui remettraient en cause les organisations qui, comme la nôtre, prônent et pratiquent le dialogue et la concertation comme mode d'action.

I. 4. 2050 NE SERA QU'UNE ÉTAPE

L'ampleur des changements à mettre en œuvre, en particulier pour restaurer la biodiversité, nécessitera de s'inscrire dans une démarche couvrant plusieurs décennies. On peut prendre l'exemple de la politique de reconquête de la qualité des eaux qui, plus de cinquante ans après la grande Loi sur l'eau de 1964, a obtenu des résultats incontestables mais est encore loin d'avoir atteint tous ses objectifs⁵.

Plutôt que de rechercher des mesures spectaculaires et ayant des effets à court terme, il nous faudra défendre l'idée de « commencer par le plus difficile », c'est-à-dire mettre en place des mesures « structurelles », économiques, sociales, institutionnelles permettant d'assurer la réussite à long terme de cette démarche.

Nous avons par exemple joué un rôle important dans la mise en place, à travers la Loi de 2016, d'un nouveau dispositif de gouvernance de la biodiversité au niveau national et régional, mais ce dispositif n'est pas encore vraiment opérationnel, tant sur le plan des moyens humains et matériels que dans sa coordination globale. Nous devons veiller à ce qu'il soit conforté.

De même, pour réduire les pressions exercées sur la biodiversité, il conviendra d'identifier la « raison d'être » de ces pressions, c'est-à-dire les déterminants économiques,

⁵ *En 2019, moins de la moitié (43%) des masses d'eau de surface de notre pays étaient en bon ou en très bon état écologique, alors que l'objectif est d'être proche de 100% au plus tard en 2027.*

sociaux, culturels qui font que les acteurs concernés exercent ces pressions. L'exemple le plus évident est celui des subventions et aides publiques induisant ou encourageant des comportements néfastes pour la biodiversité : de nombreux travaux ont identifié ces aides, l'invitation à les réduire figure depuis plus de dix ans dans des conventions internationales signées par notre pays, mais aucune action concrète n'a encore été vraiment initiée.

II. NOTRE VISION :

**APPRENONS À
HABITER LA TERRE**





Dans le contexte que nous venons de décrire, beaucoup s'interrogent légitimement sur la possibilité de poursuivre dans la voie du « progrès », ambition qui a façonné nos sociétés occidentales et qui a été adoptée par les élites intellectuelles des autres régions du monde, même si elles ont dû en même temps critiquer la vision souvent ethnocentrée que nos sociétés avaient du progrès. Cette interrogation est souvent présentée comme un dilemme, un clivage radical de nos sociétés entre ceux qui « continuent à croire » au progrès et ceux qui voudraient « revenir en arrière », dilemme résumé par le fameux « la 5G ou les Amish »⁶.

Nous devons refuser, et surtout dénoncer, cette alternative dans laquelle certains, de tous bords, voudraient enfermer nos concitoyens : Nous ne sommes ni les porteurs d'une vision nostalgique du « bon vieux temps », ni les chantres d'un « solutionnisme technologique » promettant que la science et la technologie apporteront à elles seules des solutions à tous les problèmes qui s'annoncent pour notre planète.

Nous devons proposer, en toutes occasions, notre vision d'un progrès véritable dans notre manière d'habiter la Terre de manière vraiment « durable », c'est-à-dire de faire que notre petite planète soit accueillante pour les humains de demain, mais aussi pour tous les êtres vivants qui la peuplent.

Cette vision, ce projet, nous le considérons à la fois comme souhaitable et possible : souhaitable, et même nécessaire,

⁶ *Discours du Président de la République, 14 septembre 2020.*

car de nombreux humains, tant dans notre pays que sur l'ensemble de la planète, ne disposent pas aujourd'hui d'un véritable « pouvoir de vivre », pour reprendre le terme d'une coalition à laquelle nous appartenons ; possible si nous construisons ce progrès sur d'autres critères et d'autres valeurs que la croissance de la richesse matérielle.

Ce progrès souhaitable et possible, ce n'est pas un produit « clé en main », c'est un projet, ou plutôt des projets qu'il faut élaborer ensemble, dans la diversité des contextes locaux. Nous devons seulement « montrer l'étoile » qui donne à chacun l'envie de se mettre en marche, et donc de « prendre le risque » d'une transition dont il faudra trouver les chemins.

Cette vision, nous proposons d'en décrire les grandes « lignes de force » communes, à travers **cinq « changements transformateurs » des relations entre les humains et notre planète** : rapport au temps, à l'espace, aux ressources de la planète, à la connaissance, et, enfin, rapport au vivant.

II. 1. LE TEMPS : RENOUER AVEC LE TEMPS LONG, MALGRÉ L'URGENCE

On cite souvent l'adage « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ». C'est particulièrement vrai pour la biodiversité et les services écologiques : nous bénéficions de ceux qui se sont formés dans le passé, nous devons préparer ceux de demain et pas seulement profiter de ceux d'aujourd'hui. Rappelons par exemple que la biodiversité, sur les terres et dans les océans, absorbe actuellement environ la moitié de nos émissions de gaz à effets de serre et limite ainsi le réchauffement climatique, mais que ce service écologique majeur pourrait se restreindre, voire disparaître à l'avenir si nous n'y prenons garde. C'est par exemple tout l'enjeu de la conservation de la qualité des sols, du développement des infrastructures écologiques, en particulier dans les milieux agricoles ou de la protection des océans : ce n'est que dans des décennies que nos efforts apporteront des bénéfices substantiels.

II. 2. L'ESPACE : SE RÉINSÉRER DANS DES TERRITOIRES « RÉELS »

Il nous faut « reterritorialiser » nos activités, autrement dit partir des territoires, de leurs ressources naturelles, matérielles, humaines, mais aussi de leurs limites, et non plus considérer ces territoires comme de simples « espaces de déploiement » de diverses activités humaines « juxtaposées ». Dans un contexte où le faible coût monétaire des transports à longue distance et les technologies numériques contribuent à amoindrir notre perception de l'espace « réel », **il nous faudra trouver des pistes pour « donner envie » à tous de se réinvestir dans des projets de proximité**, en les présentant comme complémentaires, et non antagonistes, d'une présence désormais incontournable dans le monde « virtuel ». Autrement dit, **il faudra promouvoir un « localisme pragmatique », en intégrant des notions de proximité et de solidarité « sociales », qui ne se fondent pas seulement sur la géographie** (commerce équitable, produits sous signe de qualité...). Enfin, cette volonté de développer des dynamiques territoriales aura des conséquences potentielles positives, comme la création d'emplois non délocalisables, mais aussi négatives, comme les impacts de la relocalisation d'activités industrielles sur l'environnement ou la consommation d'espace. **Il nous faudra donc reconnaître et d'examiner comment gérer ces aspects négatifs.**

II. 3. LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE : UNE NÉCESSAIRE SOBRIÉTÉ

Considéré il y a peu comme une revendication des seuls tenants de la « décroissance », la « sobriété » est devenue une référence incontournable de nombreux discours, même les plus technophiles.

Il ne s'agit pas seulement de rechercher individuellement, dans nos comportements quotidiens, des « économies » dans l'utilisation de l'énergie, de l'eau ou de matériaux : il s'agit aussi d'en faire **un projet collectif**, de définir et de promouvoir les formes de production, d'utilisation et de réutilisation de ces ressources qui permettront à chacun de contribuer à cet effort collectif ; **un projet créatif**, car s'adapter aux changements globaux oblige à imaginer des solutions originales ; **un projet équitable et solidaire**, c'est-à-dire reconnaissant que certaines personnes sont dans des situations économiques ou sociales ne leur permettant guère de contribuer à cet effort et qu'elles ne doivent pas pour autant être stigmatisées. On peut citer l'exemple de la dépendance à la voiture individuelle, à moteur thermique pour encore de nombreuses années, des personnes vivant dans les zones rurales mal desservies en transport collectif.

Enfin, il s'agit de ne pas présenter la sobriété comme un principe général, une « morale » qui serait vite dénoncée par certains comme étant de l'écologie « punitive » : il ne doit s'appliquer qu'à des ressources « critiques ».

Pour des ressources abondantes, gavons-nous de randonnées, de baignades, de spectacles et de lectures... et de contemplation de la nature.

II. 4. LA CONNAISSANCE : UN OPTIMISME « LUCIDE »

Dans notre vision, notre rapport à la connaissance et à l'innovation, considéré souvent comme le moteur central du « progrès », doit aussi être repensé. Il ne s'agit pas de refuser par principe les apports liés au progrès des connaissances et des technologies : on ne peut qu'espérer qu'elles améliorent l'efficacité de notre utilisation des ressources planétaires et allègent quelque peu l'ampleur des efforts à fournir.

Il s'agit :

- de ne pas les considérer comme pouvant nous apporter **à elles seules** des solutions qui nous dispenseraient des nécessaires efforts d'adaptation individuelle ou collective ;
- d'être conscients du temps qui sépare une connaissance nouvelle de sa traduction en une innovation largement diffusée et acceptée. Autrement dit, **il faut éviter que les solutions technologiques ne constituent un « divertissement », au sens de Blaise Pascal, qui nous détournerait des nécessaires efforts de sobriété.** L'exemple de la fusion nucléaire, annoncée depuis plus de 50 ans comme une source inépuisable et non polluante d'énergie, mais toujours au stade de la recherche, est emblématique de ce risque de « divertissement » ;

- de nous souvenir que les connaissances nouvelles sont ponctuelles ou portent sur des sous-ensembles limités d'un réel planétaire qui est d'une immense complexité ; résoudre un problème local ou ponctuel peut créer des effets négatifs ailleurs, souvent dans une mesure impossible à prévoir tant que l'expérience ne l'a pas établi, d'où le besoin de prudence, d'expérimentation, de vigilance. Autrement dit, **le fait de « penser demain avec les savoir et savoir-faire d'aujourd'hui » nous semble devoir être un principe « prudentiel » à intégrer dans notre vision ;**
- enfin, de voir comment, tout en respectant la nécessaire liberté des innovateurs, il est possible de les « inspirer » par les enjeux de la transition écologique et des « solutions fondées sur la nature ». Dans un contexte où une partie majeure des innovations provient d'entreprises privées, souvent internationales, il s'agit d'un défi dont il ne faut pas sous-estimer la complexité.

II. 5. LE VIVANT : UN HUMANISME « GLOBAL »

Le modèle ancien de la « hiérarchie des êtres », qui nous place au sommet de la pyramide des droits et considère les autres êtres vivants comme « subalternes », est encore très présent dans nos sociétés. Notre vision, que nous avons développée dans notre colloque de 2016 « Quelles éthiques pour les relations Humains- Biodiversité »⁷, **c'est celle d'un humanisme global, qui ne se limite pas aux humains et qui englobe tous les vivants comme une communauté d'histoire et de destin.**

Communauté d'histoire, car, à travers l'évolution, notre espèce partage avec tous les vivants des « ancêtres », proches ou plus lointains. L'ensemble des espèces qui peuplent aujourd'hui notre planète représente donc la « grande famille » des humains, qui tout au long de l'aventure humaine, nous ont permis de nous nourrir, de nous soigner, de nous vêtir et de nous abriter.

Communauté de destin car, si le devenir d'une grande partie de la biodiversité dépendra, de fait, de nos actions et est « entre nos mains », il est tout aussi évident que notre propre avenir dépendra de la biodiversité que nous aurons été capable de préserver.

Contrairement à ce que certains dénoncent parfois, cette vision globale ne cherche pas à « dévaloriser » notre espèce, à en nier la singularité.

⁷ Actes du colloque disponibles sur : www.humanite-biodiversite.fr

Nous ne sommes pas une espèce « comme les autres », nous sommes une espèce « parmi d'autres ». **Ce que nous voulons affirmer, c'est que cette singularité, qui nous permet en particulier de nous représenter les conséquences parfois lointaines de nos actions, ne doit pas être mise en avant pour revendiquer des droits sur les autres êtres vivants. Elle doit au contraire nous conduire à reconnaître les devoirs que nous avons envers eux.**

Cet humanisme global implique en particulier la dénonciation du statut de « *res nullius* » des espèces sauvages, tant dans sa dimension « *res* » (les êtres vivants ne sont pas des « choses ») que dans sa dimension « *nullius* » (elles n'appartiennent pas à « personne »). Il ne s'agit pas de prôner ici une appropriation de ces espèces sauvages mais de souligner que nous avons la responsabilité individuelle et collective de prendre soin de ce bien commun.

Indiquons enfin que, même si elle fait encore aujourd'hui débat, cette vision globale est loin d'être nouvelle : il y a plus de cinquante ans, le philosophe et anthropologue Claude Lévi-Strauss affirmait déjà : « *En ce siècle ou l'homme s'acharne à détruire d'innombrables formes vivantes... jamais il n'a été plus nécessaire de dire... qu'un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour propre ; et que même un séjour d'un ou deux millions d'années sur cette terre... ne saurait servir d'excuse à une espèce quelconque, fût-elle la nôtre, pour se l'approprier comme une chose* »⁸.

⁸ Claude Lévi-Strauss, *Mythologiques* 3, 1968

POUR CONCLURE :

**LE MONDE N'EST PAS CLOS...
GRÂCE À LA BIODIVERSITÉ**





Certains lecteurs ont peut-être été étonnés par le caractère « optimiste » de notre vision. C'est pourquoi nous souhaitons ajouter pour finir trois points à cette réflexion.

UNE VISION QU'IL FAUDRA CONCRÉTISER

Notre proposition ne constitue nullement un travail « visionnaire » sur ce que sera l'avenir. Comme nous l'avons indiqué, cet avenir est incertain. Ce que nous proposons, c'est un projet qu'il appartient, à tous ceux qui y adhèrent, de mettre en œuvre et de faire « advenir ». Comme aime à le dire notre président d'honneur Hubert Reeves : « *Je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, je suis déterminé* ».

UNE VISION MOBILISATRICE

Pour présenter notre vision, nous n'avons pas utilisé le terme « d'utopie », car nous considérons cette vision comme « réaliste », c'est-à-dire susceptible de se réaliser. Mais elle partage avec la notion d'utopie une volonté mobilisatrice, c'est-à-dire une ambition de donner à tous l'envie « d'y aller ». Car nous sommes profondément convaincus que, pour s'engager dans la démarche, parfois difficile, de la transition écologique, il faut que chacun puisse avoir une vision positive, attractive, de l'aboutissement de cette transition.

LA BIODIVERSITÉ, UNE INÉPUISABLE CRÉATIVITÉ

Enfin, dernière et importante raison de notre « optimisme », notre planète n'est pas, contrairement à ce qui est dit parfois, un système fermé, condamné inéluctablement à une fin plus ou moins proche par épuisement de ces ressources ; **ce n'est pas un système fermé, car notre planète reçoit à chaque instant un flux considérable d'énergie venant de notre soleil.**

Mais, si nous étions la seule espèce présente sur la Terre, nous serions bien en peine d'utiliser cette énergie !

Ce qui fait que nous sommes présents aujourd'hui, et que nous pourrons l'être encore demain, nous le devons à la biodiversité, en particulier aux végétaux, seuls capables de capter cette énergie solaire pour la transformer en molécules complexes, qui nous permettent de nous nourrir, comme les autres animaux, mais aussi de nous soigner, de nous chauffer ou de construire nos maisons.

Mais surtout, depuis plus de trois milliards d'années, **les innombrables êtres vivants qui se sont succédés ont élaboré des « savoir-faire » originaux, que nous découvrons peu à peu et qui, souvent, nous apportent des solutions que nous aurions été incapables d'imaginer.** Pour ne prendre qu'un exemple, sans la découverte dans les années soixante de bactéries des sources chaudes capables de multiplier leur ADN à haute température, nous n'aurions pas eu les tests « PCR » qui nous ont permis de lutter contre la Covid.

Autrement dit, la biodiversité a cette capacité étonnante, merveilleuse, de transformer l'énergie en information et, si nous savons la préserver, si, en particulier, la folie guerrière ne s'empare pas de notre monde, elle continuera à le faire.

Cette extraordinaire créativité des êtres vivants nous invite à regarder avec modestie nos propres innovations mais, surtout, n'est-elle pas un motif d'espoir, si ce n'est d'optimisme ?





HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

Humanité et Biodiversité est une association nationale loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement. Depuis mars 2015, elle est présidée par Bernard Chevassus-au-Louis, Hubert Reeves devenant président d'honneur.

Notre association privilégie les actions de sensibilisation, de plaidoyer et de dialogue avec les acteurs de la société, en étant persuadée que chacun peut et doit contribuer à préserver et « ménager » la biodiversité, mais aussi que chacun doit pouvoir bénéficier des biens et services qu'elle nous procure.

Participez à nos côtés à la protection de la biodiversité en adhérant à l'association et en transformant votre jardin ou balcon en Oasis Nature !

**POUR AGIR, NOUS AVONS BESOIN DU
SOUTIEN DU PLUS GRAND NOMBRE.**

J'ADHÈRE !



humanite-biodiversite.fr



Humanité et Biodiversité
94 rue La Fayette, 75010 Paris
contact@humanite-biodiversite.fr
01 43 36 04 72

J'ADHÈRE !



humanite-biodiversite.fr

POUR TÉLÉCHARGER CE DOCUMENT EN PDF, RENDEZ-VOUS SUR :
WWW.HUMANITE-BIODIVERSITE.FR/PAGE/1695300-SENSIBILISATION